

Date de l'autorisation : 20/10/2009

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

Ce médicament est mis sur le marché en France en tant qu'importation parallèle du médicament [PERMIXON 160 mg, gélule](#).
L'importateur est DIFARMED, SLU.

Indications thérapeutiques

Pour visualiser les indications thérapeutiques, consulter la fiche info de la spécialité de référence de cette autorisation d'importation parallèle : [PERMIXON 160 mg, gélule](#)

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Gélule (Composition pour une gélule)
 - > Serenoa repens (extrait lipido-stérolique de) 160 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium de 60 gélule(s)

Code CIP : 490 051-6 ou 34009 490 051 6 1
Déclaration de commercialisation : 01/02/2010
Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 13,84 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 14,86 €
Taux de remboursement : 30%

> 1 plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium de 180 gélule(s)

Code CIP : 490 095-3 ou 34009 490 095 3 4

Déclaration de commercialisation : 21/11/2011

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 41,24 € [Honoraire de dispensation](#) : 2,76 € Prix honoraire compris : 44,00 €

Taux de remboursement : 30%

Service médical rendu (SMR)

Pas de SMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : DIFARMED, SLU
- Conditions de prescription et de délivrance : Aucune
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Autorisation d'Importation Parallèle
- Code CIS : 6 447 217 7